



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/094

Thème : TRAVAUX 3

Objet : Reprise du revêtement de chaussée de la rue Joseph Silvestre entre les ronds-points des Toulouzannes et Faure-Geors – Demandes de fonds de concours.

Convocation :

Date : 24/09/2020

Affichage : 24/09/2020

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 33

Le **jeudi 1^{er} octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURCIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

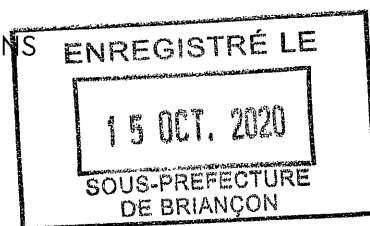
Étaient représentés :

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS



Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

Contexte :

La Rue Joseph Silvestre (RD36) est un axe routier reliant l'avenue Général de Gaulle (RD 136) et la Rue Pasteur (RD 36) au hameau de Pont de Cervières et la commune de Villard Saint Pancrace. Cet axe est aussi une voie de desserte pour l'école de Pont de Cervières et le collège des Garcins. Les transports en commun l'empruntent donc régulièrement.

Cette rue a fait l'objet, en 2019, d'une réfection de chaussée par le département entre le rond-point des Maisons Blanches et le rond-point au niveau du carrefour avec la Rue Alfred Mondet.

Il s'agit de poursuivre la réfection de la chaussée entre les ronds-points des Toulouzannes et Faure-Geors, sachant que le département reprendra en parallèle la section comprise entre le rond pont des Maison Blanches et l'entrée de Villard Saint Pancrace également à l'automne.

Ces travaux seront financés par le département via un fonds de concours en faveur de la commune de Briançon. L'ensemble de ces travaux contribue à atteindre les objectifs attendus par la population et les élus locaux, ils sont en phase et s'inscrivent dans la ligne des travaux de réaménagement de voirie entamés par la ville depuis plusieurs années.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Département (100%)	96 000,00 €
Total	96 000,00 € HT

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès du département ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX 3 DEL 2020.10.01/094

PUBLIÉ LE **14 OCT. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire
Arnaud MURGIA

